



**Discours prononcé lors de la mobilisation du Collectif des Associations Unies
le 9 juin 2014 au Canal Saint-Martin
Par Christophe Robert et Florent Gueguen**

34 associations sont réunies aujourd'hui pour témoigner leur colère face à la violence de la situation que vivent aujourd'hui des centaines de milliers de personnes sur le front de l'exclusion, face à la dégradation de la situation des sans abri, sur le Canal Saint Martin, lieu symbolique du mouvement des Enfants de Don Quichotte dont les combats sont plus que jamais d'actualité.

Chaque jour, nos associations constatent la dureté du mal-logement et la détresse que vivent ceux qui ne peuvent trouver un toit décent et adapté à leur situation ou craignent de se perdre dans un contexte de flambée des coûts liés au logement.

Nous avons donc choisi de nous mobiliser en ce lundi de Pentecôte, journée symbolique en faveur de la solidarité.

Cette journée de la solidarité a avant tout été mise en place pour améliorer la situation des personnes âgées qui sont de plus en plus nombreuses à souffrir de l'isolement et de l'exclusion. Mais **nous voulons aussi faire écho à tous ceux qui souffrent en silence**, qui souvent, par honte ou manque de force face aux épreuves de la vie, n'ont pas droit à la parole : les jeunes en rupture scolaire ou familiale, les femmes seules avec enfants, les travailleurs pauvres, payés au lance-pierre, les migrants en grande précarité économique. La France compte 3,5 millions de mal-logés, et 140 000 personnes sans abri, soit 50% de plus qu'il y a 10 ans selon l'INSEE. Aujourd'hui, nous lançons une alerte car leur situation a empiré, dans une certaine indifférence générale. Nous avons aussi choisi cette journée parce que dans deux jours, en Conseil des ministres, le gouvernement devra préciser ses choix budgétaires et la manière dont il compte s'y prendre pour faire 50 milliards d'économies dans le cadre du pacte de compétitivité.

Une des mesures d'ores et déjà annoncées a profondément choqué le Collectif : pour la deuxième année consécutive, le gouvernement veut geler les aides personnelles au logement, c'est-à-dire qu'il décide de ne plus les indexer sur l'inflation. Ce qui en d'autres mots veut dire que ce gel va provoquer une baisse de pouvoir d'achat des ménages. Ces aides concernent 6,3 millions de ménages, c'est-à-dire 13 millions de personnes et s'adressent aux 30% des familles dont les ressources sont les plus faibles en France. Ces aides sont déterminantes pour permettre aux plus fragiles d'accéder au logement ou de s'y maintenir. Avec les minima sociaux, elles constituent un des plus importants leviers de solidarité et permettent à un grand nombre de familles de sortir de la pauvreté.

Ce sont donc eux, les modestes et les plus pauvres, ceux qui vivent à l'euro près qui vont souffrir encore un peu plus de ce gel des aides au logement. Ceux qui malgré le fait qu'ils disposent d'un travail n'arrivent pas à payer leurs factures, de ceux qui, la peur au ventre, craignent l'arrivée d'un huissier ou des forces de l'ordre pour les expulser de leur logement. Mais aussi pour les plus pauvres

qui voient s'éloigner les perspectives de s'en sortir par le haut et vont devoir arbitrer entre les dépenses pour se loger, s'alimenter, ou se soigner.

Oui il s'agit bien d'une profonde remise en cause de la protection des plus fragiles que nous prépare le gouvernement. D'un retour en arrière par rapport à une victoire que tous les défenseurs des mal-logés avaient obtenu en 2007 (au moment du vote de la loi DALO) en indexant les aides au logement sur l'Indice de Référence des Loyers (IRL).

Nous avons rencontré la ministre du logement pour lui faire partager notre inquiétude.

Nous avons rencontré le Premier Ministre pour lui faire part de notre indignation.

Sans résultat et pour le dire simplement : nous ne comprenons absolument pas les choix qui sont aujourd'hui faits par ce gouvernement, d'où notre colère aujourd'hui.

De la même manière, **le gouvernement reste sourd à notre demande de mise en place d'une politique offensive de prévention des expulsions locatives.** Cette année encore, entre 30 000 et 40 000 personnes vont se retrouver à la porte de leur logement suite à une baisse de ressources, une séparation conjugale, une perte d'emploi ou un problème de santé. Des difficultés qui viendront donc se cumuler avec le gel des APL.

Depuis deux ans, on nous répond que la GUL sera la réponse à ce problème d'expulsion. Or la GUL ne sera opérationnelle qu'en 2016. Et on sent bien que dans cette période où l'on recherche de toute part des ressources pour financer le pacte de responsabilité, du côté de Bercy, on serait tenté de réduire la portée de cette garantie pourtant déterminante pour tout ceux qui ne peuvent accéder à un logement dans un marché devenu fou.

Nous pensons qu'il serait tout-à-fait possible de mettre en place une vraie politique de prévention des expulsions. Une politique qui permette d'aller au devant des personnes qui rencontrent des difficultés, d'intervenir le plus en amont possible dès la constitution des premiers impayés, qui organise un pilotage fort de l'État au niveau local. Comme point de départ de cette nouvelle politique, nous appelons également une nouvelle fois à la mise en place d'un moratoire temporaire sur les expulsions avec dédommagement des propriétaires. Une telle politique ne représenterait pas un poids financier excessif et même, permettrait de faire des économies sur le moyen terme en réduisant par exemple le recours aux nuitées d'hôtel dont chacun sait à quel point il est insatisfaisant et coûteux. Rien que pour l'Île de France, la dépense hôtelière devrait avoisiner les 170 millions d'euros en 2014, en augmentation constante chaque année.

C'est une question de choix et de courage politique. Prévenir les impayés plutôt que punir les locataires en difficulté : voilà un beau projet, cohérent, efficace, et dont l'impact économique et social serait puissant.

Pour justifier le gel des APL, on nous explique qu'il faut relancer l'économie : oui, sans doute. On nous dit aussi qu'il faut attendre que la situation économique s'améliore. Mais ces mesures d'économies vont peser sur la croissance et le pouvoir d'achat des ménages alors même que notre pays atteint des records en matière de chômage et de pauvreté. Et surtout ces mesures vont toucher ceux qui souffrent et ne peuvent plus attendre !

On nous annonce aussi des mesures pour faire sortir de l'impôt une partie de la population qui risquait d'y entrer : oui c'est important parce que ces catégories aujourd'hui craignent de se précariser. Mais aucune perspective n'est offerte à ceux qui souffrent, qui sont déjà dans la précarité et recherchent en vain une porte de sortie (ces 9 millions de personnes pauvres, de femmes, d'enfants, de personnes seules et qui ne paient pas d'impôts mais vivent chaque jour dans la peur du lendemain).

Sur le front de l'hébergement, d'abord quelques chiffres qui témoignent de la gravité de la situation :

Cet hiver, 61 % des demandes aux 115 sont restées sans solution (sur 37 départements observés) pour 59 % l'hiver précédent. Ce sont majoritairement des familles qui sont rejetées du 115. La demande d'hébergement a progressé de 10% en un an, ce qui traduit une nette augmentation de la pauvreté liée au logement.

Alors que le droit à l'hébergement de toute personne en situation de détresse n'est pas mis en œuvre, faute de logements et d'hébergements disponibles, **l'Etat a décidé depuis le mois d'avril des fermetures brutales de capacités d'accueil ouvertes cet hiver** : plusieurs centaines de personnes remises à la rue sur Lille, Lyon, Toulouse, Bordeaux... Avec des reconstitutions de squat ou de campements dans ces villes.

Nous demandons au gouvernement de garantir l'application du principe d'accueil inconditionnel et continu, inscrit dans le code de l'action sociale, de toute personne en situation de détresse et qui sollicite un hébergement.

Cela suppose de **renforcer les capacités d'accueil sur les territoires les plus tendus** et surtout de s'engager à ce qu'aucune personne ne soit remise à la rue contre sa volonté.

Cela suppose enfin que l'hébergement reste accessible à toute personne sans abri quel que soit son statut administratif. L'avant-projet de loi portant réforme de l'asile prévoit la généralisation des mesures de contrôle et d'assignation à résidence des migrants qui n'ont pas obtenu l'asile. Le droit à l'hébergement est une liberté fondamentale : les associations s'opposeront résolument à toute mesure de coercition, de privation de liberté et de police dans les centres d'hébergement.

Pour toutes ces personnes, l'accès au logement est totalement bloqué : les familles qui accèdent à l'hébergement sont massivement orientées à l'hôtel. 58 % des appelants au 115 sont déjà connus des travailleurs sociaux : cela veut dire que les sans-abri tournent de la rue à l'hébergement précaire sans perspective d'accès à un hébergement stable ou un logement.

Pour sortir les personnes de l'hébergement précaire, il faut produire du logement accessible aux plus démunis, or les résultats de la production en 2013 ont été très décevants avec 117 000 logements sociaux financés pour un engagement du Président de la République fixé à 150 000. Et les perspectives pour 2014 ne s'annoncent pas meilleures.

Pour inverser la courbe de la pauvreté et du mal logement, **nous demandons au gouvernement une loi de programmation de logements très sociaux, réellement accessible aux personnes à bas revenus, qui mobilise le parc social mais aussi le parc privé.** Seulement 33 000 PLAI sont prévus dans la loi de finance 2014 : il faut doubler cet objectif, atteindre 40 % de logements très sociaux sur les 150 000 produits chaque année, pour trouver des solutions de sortie aux personnes qui sont dans des hébergements précaires.

Nous avons également besoin de ces logements sociaux pour reloger les 50 000 ménages reconnus prioritaires au titre du Dalo, pour lesquelles l'Etat a une obligation de relogement.

Nous devons également mobiliser le parc privé disponible pour trouver des alternatives à l'hôtel : les associations sont prêtes à gérer ses logements et à accompagner ces familles pour proposer des conditions de vie plus dignes et pas plus coûteuses pour la collectivité.

Face à cette tragédie de la grande exclusion et du mal logement, le gouvernement reste totalement silencieux :

- **Pas un mot sur la lutte contre la pauvreté et sur le logement social dans le discours de politique générale du Premier Ministre.**

- **Silence radio également de la part de la ministre du Logement, malgré nos alertes sur les remises à la rue massives des personnes sans abri au printemps.** Pourtant le gouvernement s'était engagé en 2012 et 2013 à proposer une orientation à tous les sans-abri après l'hiver : des promesses sans lendemain, depuis 2012 rien n'a changé sur les territoires.

Dans ce contexte, une question s'impose :

Est-ce que l'accès au logement des sans abri est encore une priorité gouvernementale ? Est-ce que ces personnes seront sacrifiées au gré des plans d'économie ?

Vous l'aurez compris, plus les semaines et les mois avancent et plus **nous avons le sentiment que les responsables politiques ne voient pas la même France que nous.**

Nous pensons pourtant qu'il est possible de faire autrement. Que c'est une question de priorités et de choix. Protéger et donner des perspectives aux plus modestes, n'est-ce pas cela qui devrait constituer la priorité de tout gouvernement ?

Aucune logique comptable ne doit pouvoir justifier que l'on remette en cause les filets de protection pour les plus modestes. **Les plus fragiles ne peuvent constituer la variable d'ajustement de la politique économique du pays.** C'est au contraire quand la crise est la plus dure qu'il faut renforcer les protections des personnes. On aide bien les secteurs économiques à coup de milliards lorsqu'ils sont en difficulté alors aidons avec la même détermination les personnes qui rencontrent des difficultés.

Nous demandons donc au gouvernement, avec force et gravité, de renoncer purement et simplement au gel des APL.

Nous en appelons aujourd'hui solennellement à la responsabilité du gouvernement, des parlementaires qui vont devoir se prononcer sur les prochaines lois de finances, mais aussi à la responsabilité des collectivités locales pour que le logement redevienne une priorité nationale.

Demain, plusieurs mobilisations associatives seront déclenchées en région, par exemple à Toulouse, Lille, Nantes, Strasbourg, et Mulhouse, sur ces mêmes revendications.

Nous ne lâcherons rien. Et pour montrer notre détermination, nous prolongerons ce point presse par un campement solidaire sur le Canal.